

DATES À RETENIR

11 mai 2018- Carnaval des Ecoles.

17 mai 2018- 18H- Mairie

Réunion publique pour le quartier des Rouyres (Lot Les Rouyres, Genêts d'Or, rue de l'Egalité).

26 mai au 3 juin 2018- salle polyvalente- 33ème salon des arts plastiques Lezignanais.

4 Juin 2018- 15H- salle polyvalente- Réunion publique à destination des seniors co-organisée par les élus et les services du Conseil Départemental.

19 Juin 2018 – 18H - salle Polyvalente- Remise des prix des Maisons fleuries par la CAHM.

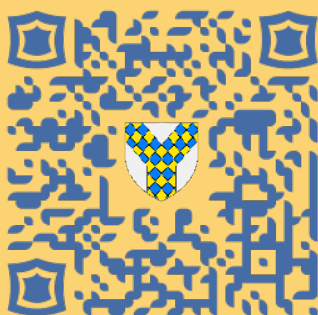
22 Juin 2018- Fête de la Musique dès 19H Place du jeu de ballon.

30 Juin 2018- Fête des Ecoles.

7 juillet 2018- Foire à l'Oignon Doux organisée par les producteurs d'Oignons.

13 juillet 2018 - Repas Républicain.

14 juillet 2018 – Course des 10Kms de Lezignan organisée par l'association LEZITRAIL.



Léz.Infos N°40
Mai 2018

LÉZIGNAN LA CÈBE

Tél. 04 67 98 13 68

www.mairie-lezignan-la-cebe.fr

EDITO DU MAIRE

Les drapeaux de la République à nouveau en berne.

Cette fois c'est au coeur de l'Occitanie qu'un terroriste a frappé, à Trèbes (Aude) où 4 victimes sont tombées par ses balles. La France est sous le choc.

Comme nous, des millions de personnes sont consternées. Notre émotion se mêle à l'admiration particulière pour le sacrifice d'un officier supérieur de gendarmerie, pour l'acte héroïque du colonel Arnaud BELTRAME.

Lors de la séance du 29 mars 2018, dès l'ouverture de la réunion du conseil municipal c'est empreints de compassion à l'égard de toutes les victimes que les élus ont respecté un moment de recueillement.

Belle unanimité des conseillers municipaux pour valider les comptes administratifs de 2017 ainsi que le budget primitif 2018.

Dans les pages qui suivent nous vous communiquons les principaux repères de notre gestion et leurs bons impacts sur la situation financière de notre commune.

Notre territoire Hérault-Méditerranée récompensé pour ses réalisations favorisant la production d'énergie issues des technologies renouvelables.

Nos communes y gagnent des opportunités d'aides financières lorsqu'elles engagent des investissements pour réduire leurs consommations électriques.

Nous avons proposé 2 projets potentiellement éligibles à ce dispositif : - le remplacement de l'éclairage public de l'avenue de Caux - l'amélioration de l'isolation thermique et l'installation d'une climatisation à la salle polyvalente.

Récemment les cérémonies d'obsèques ont à nouveau été gênées par des véhicules stationnées sur la place de l'église. Prochainement, cet espace sera aménagé car le stationnement automobile y sera interdit de manière permanente.

Dès que possible, nous restructurerons cette voirie pour l'embellir.

Rémi BOUYALA,
Maire.

Commémoration de la victoire de 1945.

Le mardi 8 mai 2018, la municipalité, le conseil municipal des enfants, la FNACA vous invitent à un rassemblement à 11 heures devant la mairie, défilé jusqu'au monument aux morts, cérémonie, suivie d'un vin d'honneur qui sera servi à la salle polyvalente.



ACTUS DU MOIS

PERSONNEL

Service Technique

Le 1er juin 2018 M. David COLLADO-CLASSE rejoindra l'équipe municipale en tant que responsable du service technique. Nous lui souhaitons la bienvenue.

ETE 2018 - Emplois jeunes

La municipalité propose aux jeunes Lézignanais âgés de 16 à 18 ans, s'ils n'ont jamais travaillé pour la commune quelques emplois au sein de ses services techniques.

Les candidatures (CV et Lettre de motivation) sont à déposer en mairie jusqu'au vendredi 1er juin.

TRAVAUX

La place des Templiers

Débuté avec 2 mois de retard, ce chantier interrompu par les intempéries accuse un retard complémentaire d'un mois. Les travaux de réseaux s'achèvent. La partie traitement de voirie devrait débiter le 14 mai pour se terminer début juin.

La voie douce

Consécutivement à une malfaçon, la couche de surface sera refaite. Ces travaux sont planifiés à partir du 14 mai 2018.

Carrefour de chemin de Caux /rue Achille Levère

Le service technique a réalisé la reprise du trottoir.

BIENTÔT- UN NOUVEL EQUIPEMENT de LOISIR

Le pumptrack, quesaco ?



Eh bien, c'est un parcours en boucle, composé de bosses et de virages relevés pour une pratique plus fun du BMX et du VTT. Toutes nouvelles en France, ces pistes se développent également «en enrobé», et sont dès lors accessibles en skate, en roller ou trottinette.

Pour les jeunes Lézignanais, la municipalité a validé l'investissement pour ce type d'équipement.

Un maître d'oeuvre spécialiste de ces réalisations a été choisi ; l'agence d'ingénierie en glisse urbaine de Montpellier la société SSC - Skatepark Service Conseil.



URBANISME

Zac de la Pinède

La municipalité a choisi pour l'aménagement de la ZAC la société « Terre du Soleil » de St Jean de Védas. Ce sont 53 logements dont 13 sociaux qui seront réalisés. La superficie des lots à bâtir ira de 300m² à 600m². Les travaux seront réalisés en 2019 et les premières constructions pourront voir le jour début 2020.



ECOLES

Les nouveautés pour la rentrée scolaire prochaine.

1) L'école La Salsepareille s'organisera sur 4 jours de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

La commune propose un **accueil de loisirs périscolaires** :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : accueil matin dès 7 h 30 - Restaurant scolaire dès 12 h.

Accueil du soir de 16 h 30 à 18 h 30.

Mercredi : accueil le matin entre 7 h 30 et 8 h 30 - Restaurant scolaire dès 12 h30.

Vous pourrez récupérer votre enfant le soir à partir de 17 h jusqu'à 18 h.

Pour pouvoir accéder à ces nouveaux services périscolaires et bénéficier des tarifs adaptés aux situations fiscales des familles, il est impératif de fournir en mairie, le plus rapidement possible, l'avis d'imposition sur le revenu N-2 (années 2015 et 2016) et le N° d'allocataire de la CAF.

2) Les réservations mensuelles pour le périscolaire se feront **UNIQUEMENT** sur le site www.mairie-lezignan-la-cebe.fr sur le Portail Famille.

Seules les réservations occasionnelles se feront en Mairie, aux heures d'ouverture.

ATTENTION : de ceux qui n'auraient pas communiqué leur adresse mail merci de nous la communiquer dès que possible pour avoir accès au portail famille, par mail à l'adresse suivante : accueil@lezignanlacebe.fr.

3) Toutes les inscriptions (cantine et périscolaire) devront être réservées et réglées 48h avant la date souhaitée.

ENVIRONNEMENT

SICTOM

Dès janvier 2019, la collecte des ordures ménagères va évoluer et sera adaptée à la nouvelle réglementation. Les bio-déchets, constitués des déchets alimentaires et biodégradables, seront collectés séparément des autres déchets ménagers.

La mise en place de ce dispositif donnera lieu à une évaluation de la situation et à l'adaptation des points de collecte des ordures ménagères. Une enquête réalisée par les services du SICTOM va débuter.

Une réunion publique sera co-organisée avec les services du SICTOM en septembre pour informer les lézignanais des nouvelles dispositions.

Déchets verts

Le brûlage à l'air libre est interdit toute l'année, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

En dehors des dérogations accordées par le préfet dans certaines conditions les déchets verts peuvent être :

- Broyés et utilisés comme paillage,
- Déposés dans des composteurs individuels,
- Emmenés en déchetterie (Pézenas ou Fontès).

Débroussaillage

Le débroussaillage est une obligation de l'article L.131-10 du Code Forestier. Le débroussaillage protège la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie. Le débroussaillage vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise la baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.

Moustique Tigre.

La période d'activité du Moustique tigre s'étale de mai à octobre. Ce moustique, se déplace très peu car il vole mal, et pique beaucoup le jour. Il se repose la nuit dans la végétation. La femelle pond les œufs à sec ou très peu d'eau. Dès le contact avec l'eau les larves se développent. Ci-après rappel des mesures simples pour éviter sa prolifération:

- mettre du sable dans les coupelles de pots de fleurs évitera l'eau stagnante et gardera l'humidité,
- fermer hermétiquement les collecteurs d'eau de pluie ou les couvrir de toile moustiquaire à maille fine,
- vérifier l'écoulement des eaux de gouttières et tout autre conduit,
- vider une fois par semaine ou ramasser les réceptacles potentiels (écuelle des animaux, bâches, jouets, outils de jardinage etc...).

PATRIMOINE

Fête Nationale.



La municipalité invite les résidents Lézignanais à son traditionnel repas Républicain le vendredi 13 juillet 2018 à 19h sur l'esplanade.

Repas gratuit sur inscriptions obligatoires en mairie avant le 29 juin.

Les non-résidents pourront s'inscrire moyennant une participation de 12€ par repas.

Vers 22h, la Cèbe Totémique entraînera la retraite aux flambeaux dans les rues du village.

L'orchestre Les BORY'S de Clermont l'Hérault animera la soirée dansante.

Commémoration du centenaire de la fin de la guerre 14-18.

Pour marquer la fin de la « guerre » la municipalité, avec le club patrimoine envisage l'organisation d'une journée événementielle à la fois commémorative et festive : messe, défilé, cérémonies square du souvenir et monuments aux morts, inauguration d'une plaque place des templiers, expositions, conférence,.....) Toute idée et participation sera la bienvenue.



A NOTER

REUNIONS PUBLIQUES - 2 rendez-vous à thèmes sont proposés :

- **Judi 17 mai 2018** à 18h en mairie, 2ème rencontre pour l'organisation et la qualité de vie dans le quartier Les ROUYRES (Lotissements Les Rouyres + Les genêts d'Or + l'avenue de l'égalité).
- **Lundi 4 juin 2018** à 15h salle polyvalente, coorganisé avec les élus et les services du Conseil Départemental, présentation des dispositifs de solidarités pour les séniors. Une collation sera servie.

Salon des Arts plastiques Lézignanais.

Il se déroulera du 26 mai au 3 juin 2018 et sera ouvert au public de 15H à 19H en semaine et de 14 à 19H le samedi et dimanche. **Vernissage le 26 mai à partir de 18H30.**

Fête de la Musique 2018.

Rendez-vous le **vendredi 22 juin dès 19h** sur la place du Jeu de ballon. Concerts école de musique, scène ouverte aux musiciens et chanteurs. A partir de 21h concert du groupe TEXTO et son chanteur vedette de l'émission télévisée « N'oubliez pas les paroles ». Petite restauration proposée sur place.

Foire à l'oignon 2018. Samedi 7 juillet 2018 sur l'esplanade.